



FORMATION FEDERALE – ANIMATEUR BABYGYM (41H)

Le public Baby Gym (15 mois - 6 ans) possède des particularités qu'il est indispensable de connaître. Ce public demande des compétences et un savoir-faire bien spécifique. Cette formation vous aidera à devenir des experts de la Baby Gym et à développer cette activité au sein de votre structure. La formation se déroule en 3 étapes : Le module « Animer » et les 2 modules spécifiques BBG.

Objectifs :

- Être capable d'assurer la sécurité des pratiquants et la sienne
- Être capable de construire et animer des séances Baby Gym visant des objectifs adaptés au public concerné (15 mois - 6 ans)

Contenus de la formation :

- Le cadre fédéral de la Baby Gym
- Structuration et méthodologie de séance
- Mise en place de situations pédagogiques
- Intervention d'une psychomotricienne (Développement de l'enfant de 15 mois à 6 ans)

Prérequis / Conditions d'entrée en formation et validation du diplôme d'animateur fédéral :

- A partir de 18 ans, (né(e) en 2007)
- Bénévoles et/ou professionnels
- Être licencié(e) à la FFGym
- Copie du diplôme PSC1 ou équivalent pour valider votre diplôme

Responsable de la formation Animateur :

- David BEAUPERIN
- Tél : 06.77.78.77.61
- Mail : david.beauperin@ffgym-na.fr

DUREE ET COUT DE LA FORAMTION

- Durée : 41H
- Frais pédago : 164€
- Frais dossier : 5€
- Frais certification : 25€

Règlement uniquement sur facture.

DATES ET LIEUX

Module ANIMER (14h00) – Un week-end de votre choix à faire :

- * 12-13/10/2024 à BOULAZAC (24) ou
- * 19-20/10/2024 à OLERON (17) ou
- * 29-30/10/2024 à LA TESTE (33)

*BBG M1 (12h30) : 30/11-01/12/2024 à AMBARES (33)

*BBG M2 (12h30) : 01-02/02/2025 à POITIERS (86)

Certification (1h30) en binôme (2 stagiaires sur la même séquence)

INSCRIPTION ici - [FORMATION ANIMATEUR FEDERAL 2024/2025](#)

Date limite d'inscription : 06/10/2024 (Attention : Fin d'inscription le 22/09/2024 pour le module Animer à Boulazac).

Attention : places limitées à 20 personnes maximum par module.